



Victoria, Seychelles : l'édification d'une capitale aux multiples identités

Emmanuel d'Esparbès

► To cite this version:

Emmanuel d'Esparbès. Victoria, Seychelles : l'édification d'une capitale aux multiples identités. Travaux & documents, 2006, L'environnement urbain dans les anciennes cités coloniales : Afrique du Sud, océan Indien, Amériques, Asie, 28, pp.41–65. hal-02183727

HAL Id: hal-02183727

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02183727>

Submitted on 21 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Victoria, Seychelles : l'édification d'une capitale aux multiples identités

EMMANUEL D'ESPARBÈS

Victoria, aux Seychelles, est l'une des plus petites capitales au monde. Elle a cependant occupé une place relativement importante sur l'échiquier mondial à l'époque de la guerre froide, quand les grandes nations du monde, et notamment l'URSS, convoitaient son port en eau profonde propice à abriter une flotte de guerre. La disparition de la rivalité Est-Ouest n'a pas entraîné de désintérêt total pour cette ville, qui héberge périodiquement séminaires, conférences internationales, élections de reines de beauté, sert de lieu passage à de nombreux touristes ou de lieu de villégiature à des résidents étrangers fortunés, de cadre à divers films et se distingue par son action dans le domaine de l'environnement.

Héritière de traditions multiples tant sur le plan culturel que politique, Victoria a-t-elle développé une identité spécifique ou n'a-t-elle été bâtie qu'en fonction des contraintes géographiques, climatiques ou économiques ?

Le triple héritage des Seychelles est manifeste dans le quotidien *Nation*, dont les articles sont rédigés en anglais, français ou créole. Du reste, le gouvernement a une politique volontariste pour maintenir un statut d'égalité dans l'emploi et l'enseignement des trois langues, le créole ayant été reconnu comme langue à part entière en 1981. Il reste à voir si ce patrimoine culturel et linguistique apparaît dans le paysage urbain. On peut aussi se demander si l'archipel (et particulièrement la capitale) a pu hériter d'une quatrième composante identitaire, basée non sur des racines nationales, linguistiques ou ethniques mais plutôt sur le choix qu'avait fait le deuxième chef d'État du pays d'engager son pays dans la voie du socialisme tout en appliquant une action vigoureuse de préservation de l'environnement.

VICTORIA ET SES RACINES

Héritage français

Les Français, qui sont à l'origine du peuplement des Seychelles avec leurs esclaves, ont tout d'abord choisi l'emplacement de la ville et en

ont fait le centre administratif et économique de leur colonie. Dès 1770, la première véritable installation humaine débute tout près, sur la petite île Sainte-Anne, suivie deux ans plus tard (sur Mahé même) par celle d'une garnison française de quinze hommes à peine qui accompagne quelques colons venus de l'île de France¹ avec leurs esclaves. Le groupe de bâtiments construit à cet endroit est appelé « Établissement du Roy », et le mouillage qui se trouve à proximité est nommé Port Royal.

C'est aux colons français que l'on doit l'essentiel de la toponymie de l'île, et le nom de l'île elle-même². Quand le nom de Victoria a été donné par les Anglais à la capitale, la désapprobation des Seychellois de souche française a été manifeste : « Les habitants français affectent d'être insatisfaits du changement de nom du port pour celui de notre reine bien-aimée »³ (Belcher, 275).

A quelques exceptions près cependant, l'empreinte française reste très forte dans le domaine des noms de lieux, aussi forte en fait qu'à la Réunion, l'île Maurice et Rodrigues.

Les Français ont aussi fait le choix des grands axes de circulation en traçant les premiers chemins qui constituent aujourd'hui le réseau routier de Mahé. Aujourd'hui, les rues de la capitale suivent globalement le même tracé que celles de « l'Établissement du Roy » au 18^e siècle. Le cimetière de Bel Air existe toujours et a conservé son nom, même s'il n'est plus utilisé depuis 1902. On y trouve encore les tombes de ceux qui ont connu les débuts de la petite colonie, comme Pierre-Louis Poirer, qui prétendait être Louis XVII, fils de Louis XVI et Marie-Antoinette ou le corsaire Hodoul (dont quelques descendants seychellois portent encore le nom). Il faut d'ailleurs concéder que l'impression que les liens avec la France n'ont jamais été coupés tient aussi beaucoup à la perpétuation dans l'archipel de nombreux noms de famille français. On y ajoutera bien sûr le choix du gouvernement d'imposer le français comme troisième langue officielle, comme il a été dit plus haut. Ceci est manifeste sur les panneaux, signes et placards officiels (Fig. 1).

¹ Île Maurice.

² Mahé, nom donné en hommage au vicomte Mahé de la Bourdonnais qui envoya Lazare Picault reconnaître l'archipel en 1742.

³ Les traductions sont de l'auteur, ainsi que les photographies de l'article.



Fig. 1 : La cohabitation de trois langues

Ce qui sera un jour Victoria tarde à devenir une vraie ville : le lieutenant de vaisseau français Frappaz ne découvre, au début du XIX^e siècle, que quelques maisons en bois appartenant à des ouvriers et des marchands. Très rurale, la population seychelloise est dispersée sur toute l'île de Mahé, et l'officier estime que la ville n'est qu'une espèce de marché permanent où les gens viennent s'approvisionner. La maison du gouverneur se trouve au milieu des boutiques, ainsi que la « maison de ville », la prison et une salle de billard (Eymeret, 12).

Cet héritage français pouvait cependant paraître peu palpable jusqu'à la découverte en 1975 des fondations de l'ancien centre administratif français. Son nom d'Établissement du Roy désignait en 1778 aussi bien le bâtiment que la petite agglomération qui l'entourait. L'archiviste du gouvernement, H. J. McGaw, rappelait à l'occasion de ces fouilles en quoi consistait au début cette modeste implantation :

La première Maison du Gouvernement du pays mesurait 30 pieds par 12 et n'était pas doublée à l'intérieur ; le magasin faisait 10 pieds par 30, et les quartiers des soldats prévus pour 14 hommes donnait à chaque

homme moins de 2 yards carrés. Un hôpital avec une véranda, de 30 pieds par 18, était construit sur un site légèrement plus élevé derrière les autres bâtiments. Un bâtiment divisé en deux servant de cuisine pour l'hôpital et de quartier en maçonnerie, de 30 pieds par 12, une prison et une cellule en maçonnerie formant le sous-sol du quartier et un pavillon de 12 pieds par 8 destiné à servir de maison d'hôtes. À l'exception de deux, tous les bâtiments qui étaient faits de bois non sélectionné tombèrent en ruine au fil des ans et aucune trace d'eux n'a pu être trouvée (Seychelles Bulletin, 4 septembre 1975).

Héritage britannique

La perte définitive des Seychelles par la France en 1811 et la mise en place d'une administration britannique n'ont pas radicalement bouleversé le développement de la Capitale. Comme l'avaient fait les Français avant eux, les Britanniques ont longtemps laissé à l'île Maurice le soin de gouverner les Seychelles⁴. Divers documents montrent bien à quel point les initiatives seychelloises étaient parfois soumises au bon vouloir de Maurice. Ainsi, Mylius (Civil Commissioner de 1839 à 1849) déploya de gros efforts pour l'aménagement de la ville⁵ et surtout du port, où il fit bâtir la « jetée longue », mais il ne disposait pour cela que de la somme de 50 livres accordée par le gouvernement de l'île Maurice (Webb, *Story of Seychelles*, 22). Webb observe que le projet imaginé par Keate, successeur de Mylius, d'ouvrir un hôpital à Victoria (sans qu'il en coûtât le moindre penny au Gouvernement) ne commença à être mis en oeuvre que 24 ans plus tard. C'est à des fonds privés⁶ que Keate eut recours pour faire tracer les premières routes destinées à remplacer les sentiers existants. Victoria fut enfin reliée de façon commode au reste de l'île (*ibid.*).

Un voyageur de passage à l'époque où Mylius administrait l'archipel déplore l'état de décrépitude des maisons de Victoria, et plus encore le fait que les habitants ne les aient pas repeintes en hommage à la jeune reine dont le nom vient d'être donné à la ville (Belcher, 272-273). En 1850, cette décrépitude touchait même les bâtiments du gou-

⁴ A l'époque française, le Commandant Malavois déplorait déjà : « Je suis seulement très persuadé qu'il importe beaucoup de comprendre enfin les îles Séchelles dans l'attribution bien prononcée des tribunaux de l'Île de France et de retirer cette colonie de l'état d'oubli où elle est restée jusqu'à présent à cet égard » (Malavois, 22 vendémiaire an XII [1803], in Fauvel, p. 321).

⁵ Où il traça les rues Albert et Victoria.

⁶ Fournis par les planteurs.

vernement, désormais inutilisables et considérés comme trop abîmés pour être réparés (*ibid.*, 23).

A la fin du XIX^e siècle, un résident français ne signale, comme monuments dignes d'intérêt ou simplement visibles, que l'hôtel du gouvernement, le tribunal, le temple protestant, la savonnerie seychelloise, la cathédrale et une banque en construction (Guérard, 13). A la même époque, une autre personne observe : « Les rues et les bâtiments publics de Port Victoria ne sont pas d'un caractère imposant. [...] Les rues sont plutôt étroites et composées de maisons d'habitation de tailles variées et de petites boutiques, surtout des magasins appartenant à des Chinois ou à des Créoles » (Barkly, 23).

L'horloge érigée au centre de Victoria en 1903 (une réplique argentée en réduction de Big Ben) commémore-t-elle, comme l'affirment certains, le souvenir de la souveraine disparue deux ans auparavant ? Elle serait alors un symbole de l'allégeance des Seychelles au trône britannique, et, depuis l'indépendance, un témoignage de l'héritage anglais dans l'archipel. Toutefois, les Seychellois disent plus volontiers qu'elle a été installée là pour marquer l'indépendance vis-à-vis de l'île Maurice (c'est du reste à ce moment que Victoria devient officiellement la capitale de l'archipel). Toujours est-il que les habitants de Victoria se sont approprié ce petit monument, au point d'avoir créé un certain nombre d'expressions imagées dans lesquelles il est mentionné : ainsi, « s'appuyer contre l'horloge » signifie ne pas avoir d'argent, et dire de quelqu'un qu'il « n'a pas vu l'horloge » signifie qu'il est un rustre qui n'a jamais quitté sa campagne.

Les Seychellois doivent aux Britanniques la poursuite de l'aménagement du port et la construction de l'aéroport international de Mahé (en 1971). Toutefois, ils semblent avoir globalement négligé l'embellissement de la capitale. En 1952, un visiteur pouvait encore écrire : « La capitale, Victoria, est un petit taudis sordide et sans grâce. Ses quelques rues malpropres de bicoques de tôle et de bois ne montrent aucun signe d'influence civilisatrice » (Ommanney, 136-137).

Le même visiteur qualifiait du reste la fameuse horloge et le buste de la reine Victoria qui se trouve à proximité de « cauchemars » et estimait que les maisons de la ville étaient d'un « style colonial quelconque ».

Un élément au moins montrait de manière manifeste que la ville subissait l'influence britannique : la conduite à gauche. Cette obligation a perduré après l'indépendance.

Héritage créole

L'héritage purement créole antérieur à l'indépendance semble se limiter à l'existence de quelques demeures traditionnelles. Beaucoup de maisons typiques de la capitale ont disparu, notamment faute d'entretien et, pendant longtemps, de lois protégeant le patrimoine architectural. Il est vrai que les constructions typiquement créoles ne semblaient pas à l'origine destinées à durer et donnaient même à l'observateur du XIX^e siècle une impression de provisoire :

Les maisons sont bâties entièrement en bois ; elles ne consistent qu'en un sol en terre et sont généralement entourées d'arbres fruitiers à l'intérieur d'une palissade (Belcher, 276). Elles tombent très vite en ruines. Entre ce formidable ennemi qu'est la termite et le manque de peinture pour les protéger du climat, elles sont aussi décrépies que n'importe laquelle de nos granges de campagne dans l'ouest de l'Angleterre (273).

La prise de conscience concernant la préservation de l'héritage architectural a été tardive, et a peut-être été favorisée par l'accession à l'indépendance. Ainsi, peu après cette dernière, le Premier Ministre s'exprimait à ce sujet : « Mr. Mancham a dit que depuis trop d'années, trop de maisons et de foyers avaient été négligés et que le moment était venu de remédier à cette situation. [...] Déclarons le mois de juin 1976 Mois de l'Embellissement des Seychelles » (Seychelles Bulletin, 25/05/1976).

Cependant, quatre ans plus tard, des visiteurs observent qu'aucun des 15 000 volumes disponibles à la Bibliothèque Nationale des Seychelles ne traite du logement ou de l'architecture dans le pays (Hart & Wiggins). Il déplorent aussi que les habitants se soucient aussi peu de préserver les traditions :

Il est regrettable de noter que, dans leur majorité, les Seychellois semblent avoir peu ou pas du tout de fierté pour leur héritage dans le domaine de la construction et préfèrent avoir un toit en tôle sans charme au-dessus de leurs têtes plutôt que d'avoir à entretenir un toit en paille traditionnel. Il y a longtemps que l'on ne fait plus de toits en bardeaux car les bois de feuillus sont devenus rares, particulièrement le capucin, et la motivation pour travailler et produire le matériau a aussi disparu depuis longtemps⁷ (ibid.).

⁷ Les chaume et les bardeaux reviennent dans certains grands hôtels soucieux d'offrir un cadre avec un minimum de couleur locale, mais ces hôtels sont

La raison principale ayant entraîné la disparition des toitures traditionnelles serait une émulation de voisinage et une fierté déplacée quant à la position sociale de chacun :

D'après nos discussions, il apparaît que le Seychellois moyen croit qu'un toit en tôle est bien supérieur en qualité et plus prestigieux que la paille. Un voisin fera le maximum pour suivre toute amélioration de standing autour de chez lui ; si par exemple un homme enlève son toit en chaume pour le remplacer par de la tôle ondulée, son voisin l'imitera quelle que soit la qualité de son propre toit en chaume [...] Une maison en parpaings représentant le but ultime, suivie par la tôle ondulée, le bois et finalement le chaume, dans cet ordre (ibid., fig. 2).

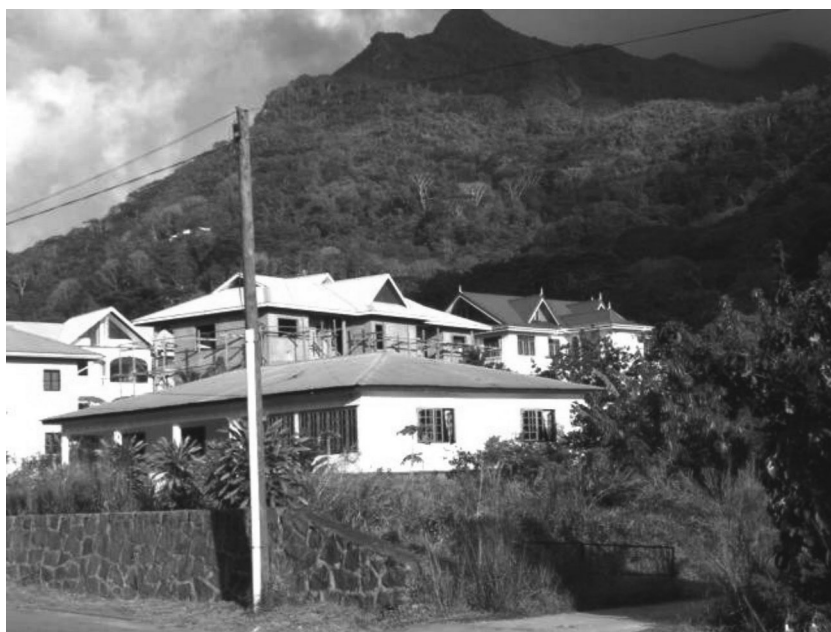


Fig. 2 : Maisons de Seychellois aisés près de Victoria. Les murs en béton et les toits en tôle sont de rigueur

généralement hors de la capitale. La disparition d'un grand nombre de feuillus s'est produite essentiellement avant le début du XX^e siècle, quand les forêts ont été détruites pour approvisionner l'île Maurice en bois ou pour faire place aux plantations de canneliers.

Signe manifeste de désaffection pour les matériaux traditionnels, c'est avec fierté que la presse annonce en 1993 que des machines importées d'Italie vont permettre à l'entreprise seychelloise United Concrete Tiles de fabriquer localement des tuiles en ciment (Nation, 13 janvier 1993).

Les contraintes et handicaps

L'édification de la capitale des Seychelles s'est faite en fonction de multiples contraintes qui ont autrefois déterminé et déterminent encore son apparence. Dès les origines, il est apparu que les facteurs géographique et climatique imposaient des contraintes majeures et les choix qui en découlaient. Le pragmatisme a fort heureusement prévalu quand a été choisi le site où serait un jour bâtie la capitale : « Il 'y a jamais eu d'hésitation possible en ce qui concerne le choix du site, qui fait face au havre spacieux formé par cette ravissante chaîne d'îles [...] le seul ancrage, en vérité, autour des côtes de Mahé » (Webb, *Story of Seychelles*, 18).

Cet avis n'a pas été partagé par tous. Louis Jean-Baptiste Philogène de Malavois, officier au régiment de la Compagnie des Indes, ingénieur-géographe et Commandant aux îles Seychelles à partir de 1788, s'étonnait dans un mémoire⁸ décrivant l'Établissement :

On ne devine pas les motifs qui ont déterminé le choix de l'emplacement sur lequel ces bâtiments sont situés [...] On y remarque encore un autre inconvénient majeur, c'est que tous ces bâtiments situés sur un très petit plateau élevé de 24 pieds au-dessus du niveau de la mer sont tellement à découvert qu'un vaisseau de guerre qui viendrait mouiller dans le grand Barachois et qui canonnerait l'Établissement, l'incommoderait tellement qu'il serait impossible d'y tenir longtemps (Fauvel, 287).

Mais on voit que les considérations de Malavois étaient d'ordre militaire. D'autres lieux étaient clairement impropres à l'établissement d'une zone d'habitation d'importance : terrain escarpé, absence d'eau potable, manque d'accessibilité, marécages, etc. Quel que soit l'emplacement choisi, il était difficile d'échapper aux contraintes liées au climat. On a remarqué que, faute de peinture, les maisons se dégradaient rapidement : une pluviométrie de 2880 mm par an au niveau de la mer et

⁸ Il en rédigea 9, de 1787 à 1803. Il créa le premier cadastre des Seychelles en 1786.

de 3350 mm sur les reliefs peut entraîner bien des détériorations. Mais il y eut bien pire, et l'événement marqua durablement les esprits. Le 12 octobre 1862, des pluies diluviennes s'abattirent sur les collines qui dominent Victoria et un torrent de boue déferla sur la ville. La dévastation fut quasi-totale et les victimes nombreuses. Cette catastrophe est connue de tous les Seychellois sous le nom de « la grande avalasse » et le souvenir en est encore vivace. C'est peut-être en gardant ce désastre à l'esprit que les autorités interdisent à l'heure actuelle de construire au dessus de 80 m. d'altitude.

Parmi les contraintes qui ont longtemps conditionné et généralement retardé l'expansion de Victoria figurent clairement l'isolement et l'éloignement. On a vu paradoxalement que ces deux facteurs n'ont pendant longtemps pas amené une plus grande autonomie et que la tutelle de l'île Maurice a souvent constitué un frein qui handicapait Victoria dans son désir de développement. La disparition progressive de la marine à voile a porté un coup dur aux Seychelles, jusque là considérées comme un lieu propice aux escales ; quand les vapeurs de l'Aden Line cessèrent d'y faire escale en 1852, la colonie courut le risque de périliter de façon définitive. L'asphyxie ne fut pas totale grâce aux passages épisodiques de navires des Messageries Maritimes et de la British India Company (Webb, *Story of Seychelles*, 23).

Une autre contrainte (qui concerne d'ailleurs davantage les habitants d'aujourd'hui soucieux de l'embellissement et de la végétalisation de la capitale qu'elle n'avait préoccupé leurs ancêtres) est la nature du sol, impropre à la culture de nombreuses plantes. Sur un terrain souvent gagné sur la mer et essentiellement composé de corail mort, peu d'essences peuvent survivre, particulièrement à cause de la nature alcaline du sol (le PH est de 8,5) et de sa faible teneur en matières organiques (3,53 %) (*Urban Beautification*, 3).

On rappellera aussi que la situation même de Victoria enserrée entre la mer d'un côté et des montagnes escarpées de l'autre constitue théoriquement un frein à son expansion. Incidemment, le même problème se pose à Saint-Denis de la Réunion.

Enfin, à une époque où l'aménagement du territoire et des villes ne se conçoit plus sans la conception préalable d'un plan d'ensemble, un missionnaire du ministère français de l'Équipement déplore en 1990 :

La maîtrise d'oeuvre (en matière d'aménagement) n'est pas organisée. L'absence de cadres techniques et l'inexistence de bureaux d'étude locaux pèsent lourdement sur l'élaboration de projets et conduisent à des

surcoûts (bureaux d'étude étrangers). Les décisions en sont d'autant plus difficiles et plus longues à prendre (Alain, 14).

De fait, c'est un cabinet d'architectes mauriciens qui assurera la rénovation du marché de Victoria en 1996. Même une aide étrangère gratuite, comme celle de la France qui a été très présente dans ce domaine⁹, peut être handicapée (ou du moins pouvait l'être en 1990) :

Il est clair que des coopérants français travaillant dans le domaine de l'aménagement n'auront pas dans l'Administration seychelloise un interlocuteur technique valable. Il n'existe pas en effet de techniciens seychellois compétents dans ce domaine. On ne comprend donc pas pourquoi ces coopérants seraient encadrés par une hiérarchie administrative plus soucieuse de récupérer des moyens matériels que d'obtenir des résultats (ibid.,17).

VICTORIA DANS SON SIÈCLE

Les ambitions d'un nouvel État : environnement, politique sociale et rayonnement

Depuis l'indépendance des Seychelles en 1976, Victoria a connu des transformations remarquables. Sans renier la triple identité de ses origines, la ville adopte de nouvelles règles pour son développement. Après le coup d'État de 1977 qui l'a porté au pouvoir, le Président René a souhaité transformer les Seychelles en un pays socialiste. Cependant, et en dépit des excellents rapports qu'entretenait le nouveau chef de l'État avec l'Union Soviétique et les autres démocraties populaires, il n'a jamais été question d'imiter les modèles de développement en vigueur dans les pays de l'Est, inadaptés à un petit archipel de l'océan Indien. Alors même que l'U.R.S.S. faisait fi de toute prudence dans le domaine de l'écologie (pollution nucléaire dans la mer de Barents, assèchement de la mer d'Aral, etc.), les Seychelles ont d'emblée fait le choix d'une croissance basée sur le tourisme de type balnéaire et la pêche, deux activités qui ne peuvent prospérer qu'avec une gestion rigoureuse et une préservation du milieu naturel. Dans l'édification du socialisme comme dans la protection de l'environnement, les Seychelles ont voulu aller au-delà de la simple concrétisation de projets à l'utilité immédiate : elles ont voulu être un exemple pour le reste du monde, et la capitale du pays a bien entendu été en pointe pour la réalisation de ces ambitions.

⁹ En étant parfois relayée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Réunion.

Dans les années qui ont suivi la prise du pouvoir par René, la presse seychelloise, fidèle reflet des convictions du gouvernement, a sans cesse exprimé ces certitudes. Pour ce qui relève de l'environnement, quelques phrases glanées parmi tant d'autres résument assez bien l'état d'esprit qui prévalait, et qui n'a du reste pas disparu depuis :

Les Seychelles ont maintenant une bonne réputation qui ne fait que croître parmi les défenseurs de l'environnement du monde entier pour les efforts qu'elles ont fait pour protéger la beauté de leur environnement naturel [...] C'est notre devoir de les préserver (n.b. : les caractéristiques naturelles) non seulement afin que les Seychellois comme les visiteurs puissent en jouir maintenant, mais aussi pour que les générations futures puissent s'en émerveiller [...] Les Seychelles ont donné un exemple à toutes les nations qui se préoccupent de la défense de l'environnement (Ralph Martin, *Nation*, 3 février 1982).

Dans le même article il est question des « obligations internationales » des Seychelles dans le domaine de l'environnement, et le journal titre quelques mois plus tard : « Un plan d'action régionale pour combattre la pollution » (*Nation*, 29 septembre 1982), puis annonce fièrement : « Le Prince Bernhard des Pays-Bas a décoré les Seychelles de l'Ordre de l'Arche d'Or pour son remarquable travail de préservation de l'environnement dans la région de l'Océan Indien ». (*Nation*, 27 octobre 1982) En 1990, le Président René écrit dans un document officiel :

Nous ne devons pas oublier que les Seychelles ont une histoire longue et remarquable d'intérêt et d'action dans le domaine de la préservation des espèces et de la protection de l'environnement¹⁰. Depuis 1977, nous sommes actifs dans le soutien des actions en faveur de l'environnement local, régional et international. Nous avons par exemple contribué à la création de la Réserve de Baleines de l'Océan Indien et de la Convention Maritime Régionale d'Afrique de l'Est¹¹. Aujourd'hui, les parcs nationaux et les réserves constituent plus de 40% de la superficie limitée de nos terres et incluent deux sites du Patrimoine Mondial (Environmental Management Plan for Seychelles, 2).

¹⁰ Le Commandant aux Seychelles (fonction de gouverneur) Malavois, pionnier de l'écologie bien avant l'apparition du terme, avait en effet pris des mesures pour arrêter la déforestation et l'élimination par l'homme des espèces animales dès 1788 (Domingue et al. p. 2, etc.).

¹¹ Plus précisément la Convention pour la Protection, la Gestion et la Mise en Valeur du Milieu Marin et des Zones Côtières de l'Afrique de l'Est, aussi connue sous le nom de Convention de Nairobi (1985).

Un aménagement urbain dans le respect de l'environnement et de la tradition

Si, hors de Victoria, le but était de préserver le milieu naturel, il était un peu différent dans la capitale où la notion d'environnement doit être prise au sens le plus large. Sans négliger la plantation d'espaces verts, prolongements du milieu naturel en milieu urbain, il fallait aussi aménager la ville en fonction des traditions, du mode de vie seychellois, de la préservation du patrimoine, de l'esthétique en général, tout en l'adaptant aux nécessités de son siècle. Ce souci de conserver ses racines et de revenir aux sources de la culture créole seychelloise dans le domaine du cadre de vie remonte pour l'essentiel à l'indépendance et plus encore à la « révolution » de 1977. Divers témoignages concordent pour signaler l'indifférence des administrateurs d'avant l'indépendance dans ce domaine.

En matière de traditions, il est difficile d'appliquer au centre ville les critères seychellois habituels pour les maisons d'habitation. Depuis les origines de l'ancienne colonie, la maison seychelloise est en effet décrite comme isolée et entourée d'un jardin. C'est — on l'a vu plus haut — ce qu'avait observé E. Belcher au XIX^e siècle, et que d'autres écrits confirment. Cette caractéristique est prise en compte par les concepteurs d'une plaquette de recommandations destinée à réglementer la construction dans l'archipel :

De la petite case à la grand'case, l'habitat aux Seychelles est le cadre même de la vie créole. Cet « art de vivre », dans le climat chaud et humide dont sont dotées ces îles, se retrouve intimement lié à « l'art de construire ». Ouvertes à la nature ambiante, ces petites et grandes habitations sont, ainsi, en constante communication, par leurs ouvertures ajourées, avec leurs cours ou jardins, aux reflets, senteurs et aux mélodies de cette même nature. Le cadre de la vie créole aux Seychelles est donc constitué d'habitations et de jardins (Lionnet, in : Construire aux Seychelles, 2).

Ouverture sur la nature, certes, mais une recommandation va à l'encontre de la tradition telle que la décrivait Belcher puisque le ministère demande d'éviter autant que possible de clôturer le jardin. (Construire, p. 56) Parmi les principales règles d'urbanisme prescrites par le gouvernement, on mentionnera ici de façon sommaire :

- Le recul des constructions par rapport aux limites séparatives (minimum de 3 m.), avec des dérogations possibles en centre-ville.
- Le recul des constructions entre elles (minimum de 6 m.).
- Le recul des constructions par rapport aux voies (10 m.), aux rivières (10 m.) et à l'océan (50 m.).
- La hauteur des bâtiments, dont la façade ne doit pas dépasser la hauteur des arbres environnants, et ne peut comporter, pour les maisons individuelles, qu'un rez-de-chaussée, un niveau et des combles.
- L'emprise au sol des maisons, qui ne peut être supérieure au tiers de la surface de la parcelle.

On voit que la plupart de ces mesures ne sont envisageables que dans la périphérie de Victoria et que comme dans la plupart des capitales il est difficile de bâtir une maison individuelle dans ou près du centre de l'agglomération.

Mais le problème se pose relativement peu, car la particularité de Victoria est que très peu de Seychellois y résident, y compris parmi les actifs. Les logements sociaux ont été bâtis à la campagne, ou du moins à l'extérieur de la ville (Nageon de l'Estang). Les recommandations et règlements concernent donc essentiellement les bâtiments destinés à l'administration, au commerce, aux services, etc. Les nouvelles constructions doivent tenir compte de contraintes qui n'existaient pas à l'époque coloniale (comme la présence de véhicules automobiles), où les rues étaient trop étroites et dépourvues de trottoirs. Il est désormais obligatoire de laisser une distance suffisante entre le bâtiment et la rue. Les nouveaux édifices ne peuvent dépasser trois étages ; un quatrième étage est toléré s'il est construit en retrait et donc non visible depuis la rue. Pour toute construction nouvelle, le projet doit d'abord être soumis au Ministère de l'Environnement, puis à la Planning Authority. Un comité réunissant ces deux organismes se réunit pour prendre la décision finale. Mettre de la verdure et des fleurs devant les bâtiments et sur les balcons relève plus de la recommandation que de l'obligation. (Benstrong¹²) Le souci de rendre les édifices le moins voyants possible quand cela est

¹² Le Ministère de l'Environnement ne la contredit en rien : « Les promoteurs sont encouragés à concevoir leurs bâtiments de façon à faire le meilleur usage des espaces verticaux environnants, par exemple prendre des dispositions pour permettre de créer des jardins sur les toits et d'utiliser des bacs à fleurs sur les balcons, etc. » (Urban beautification, p. 4).

réalisable fut illustré par la construction du Palais des Sports, situé il est vrai légèrement à l'écart de Victoria, et dont la presse indiquait que ses contours allaient s'accorder avec ceux du paysage. (Nation, 30 janvier 1993).

Une belle réalisation, le bâtiment qui abrite le ministère des Affaires étrangères, constitue un superbe exemple de ce qui peut être fait dans le respect du style traditionnel (Fig. 3). L'édifice ressemble en plus grand à la case créole d'un planteur aisé, et les architectes ont su préserver des proportions et des lignes harmonieuses.



Fig. 3 : Ministère des Affaires Étrangères

Il fait regretter d'autant plus les choix qui ont été opérés pour la construction de la Bibliothèque Nationale, dont on a pu écrire :

« Construite grâce à une souscription publique et ouverte en 1994, la Bibliothèque Nationale, d'une hauteur de trois étages, appartient à une école d'architecture qui peut être seulement décrite comme gothique-

tropicale¹³. C'est véritablement une merveilleuse folie des grandeurs, toute de tuiles Lego, de colonnes grecques et d'espaces qui s'élancent vers le ciel ». (T'ingay, 41, fig. 4).



Fig. 4 : La Bibliothèque Nationale et les Archives

A Victoria, la rue, les squares, les jardins ne sont pas de simples lieux de passages mais des espaces de vie à part entière. En tant que lieux de rencontre, ils ont une fonction sociale importante et font partie du cadre dans lequel s'épanouit un certain art de vivre créole. Comme de surcroît 80% des actifs de Victoria déjeunent hors de chez eux en se munissant d'un repas à emporter, l'existence de bancs publics situés dans des lieux ombragés favorise des rassemblements conviviaux très appréciés (Sylla, fig. 5 et 6).

¹³ En réalité, le style en est néo-classique.



Fig. 5 : Parc dans la ville



Fig. 6 : La pause-déjeuner de midi

On imagine dans ce cas que préserver l'environnement à Victoria passe par l'entretien et l'extension de ces lieux publics et de la végétation qui les agrémentent. Le ministère de l'Environnement s'y emploie :

Les Seychelles sont reconnues dans le monde entier comme une nation verte, et un leader mondial dans le domaine de la préservation de l'environnement. [...] Il existe un projet de transformer physiquement Victoria, la capitale, en « cité jardin ». [...] Ceci passe par des activités et des concours tels que le Concours de l'Embellissement de la Maison, le Salon Agricole et Horticole National, les concours Eco-Home et Eco-School, la campagne de propreté. [...] A Victoria, la plantation d'arbres est une activité en cours. [...] Les arbres servent à créer une forte unité avec le paysage.

Au centre de Victoria, le style de végétalisation diffère de celui des zones périurbaines et rurales. Il est plus schématisé/stylisé. Les arbres et arbustes utilisés sont plus ornementaux et servent à accentuer les rues et les avenues. Les points de convergence tels que les ronds-points sont plus ornés, avec des jets d'eau et des plantes vivaces colorées (Fig. 7). Un plan d'ensemble pour la plantation, où les arbres sont groupés pour simuler la façon naturelle qu'ont les arbres de pousser et l'utilisation de voûtes de feuillages pour développer une couverture de terrain naturel sont utilisés pour recréer partiellement l'habitat côtier naturel des îles dans la banlieue de Victoria (Urban Beautification, 2).



Fig. 7 : Rond-point au centre de Victoria

Le résultat est frappant dans certains endroits. Même les zones industrielles sont agrémentées d'une verdure qui dissimule assez bien quelques édifices disgracieux ou sans intérêt (fig. 8).



Fig. 8 : Zone industrielle à Victoria

Ces efforts seraient vains s'ils s'accompagnaient de laisser-aller quant à la propreté des lieux publics. Il n'en est rien, car les autorités se montrent très strictes à ce sujet. Ainsi, pour l'abandon de déchets sur la voie publique, on s'expose à une amende de 200 roupies. Des inspecteurs sont chargés de faire appliquer la loi et de verbaliser les contrevenants. Une « ligne verte » (gratuite) permet aux particuliers de dénoncer tous les manquements et les transgressions au ministère (Desaubin).

Aspirations progressistes et urbanisme

La conception socialiste ou communiste de ce qu'est l'environnement urbain a marqué profondément et durablement l'apparence de villes comme Moscou ou Pyongyang. Mais en a-t-il été de même pour Victoria ?

Le développement et la gestion de Victoria en tant que vitrine d'un pays à l'avant-garde de l'édification du socialisme n'a en réalité rien de spectaculaire. En fait, si au cours des premières années qui ont suivi la « révolution » de 1977 F-A René a souvent usé d'une terminologie marxiste-léniniste, s'il n'a pas caché sa sympathie pour des pays comme l'U.R.S.S., Cuba, la République Populaire de Chine, la Corée du Nord, il est prudemment resté non-aligné et a mis en oeuvre un socialisme fortement empreint de pragmatisme et adapté aux réalités locales d'un petit pays.¹⁴ Durant la période allant du coup d'État au rétablissement du multipartisme, les Seychelles ont plutôt été cataloguées comme pays progressiste que comme pays communiste. Détail mineur en apparence mais significatif, contrairement à ce qui était fait au Mozambique à la même époque, les rues et avenues de la capitale n'ont pas été baptisées de noms évocateurs comme Marx, Engels, Lénine ou Kim-Il-Sung. Les autorités avaient peut-être conscience de l'impact négatif que cela pouvait avoir auprès des touristes et n'ont pas osé plus que « Revolution Avenue » et « Independence Avenue ».

Les grands chantiers qui pouvaient témoigner de la volonté du régime de transformer les Seychelles et d'en faire un pays progressiste exemplaire ont plutôt été mis en oeuvre à l'extérieur de Victoria. On mentionnera ici le travaux de remblayage qui ont été faits afin de gagner du terrain sur la mer (200 hectares) entre la capitale et l'aéroport situé à 11 Km au sud. Ce nouvel espace a permis de construire une voie routière rapide ainsi qu'un certain nombre d'équipements et de logements.

¹⁴ Le discours est souvent allé plus loin que les actes. Ainsi, on retiendra ces mots prononcés moins d'un mois après le coup d'État : « Depuis le 5 juin, les Seychellois sont un peuple révolutionnaire et par conséquent ne s'endormiront plus » (Nation, 2 juillet 1977).

Par contre, Nation avait déjà rapporté la façon prudente adoptée par le nouveau gouvernement pour se définir :

Alors que la presse lui demandait si les membres du nouveau gouvernement étaient marxistes, le Président René a répondu qu'il en doutait, car le nouveau gouvernement allait élaborer un système de socialisme pour le bien des Seychelles. Le ministre M. Hodoul a dit que la presse aimait bien les étiquettes, mais qu'aucun système politique ne serait importé aux Seychelles, que toutefois un nouveau système serait développé pour les besoins des Seychelles. « Appelez-moi ce que vous voudrez », a-t-il ajouté (Nation, 10 juin 1977).

Un des grands projets du président René après son accession au pouvoir était l'amélioration de l'habitat pour tous. Ainsi, juste après le coup d'État de 1977, la presse seychelloise rapportait : « Le président René a réaffirmé aux journalistes que fournir des logements aux milliers de Seychellois qui doivent vivre dans de petites pièces était la priorité la plus pressante du nouveau gouvernement » (*Nation*, 9 juin 1977). Les efforts dans ce domaine ont été réels, mais n'ont pas transformé la capitale de façon visible car, comme il a été dit plus haut, la plupart des actifs de Victoria habitent hors de la ville et ceux qui ont bénéficié des grands programmes de relogement¹⁵ sont restés à l'extérieur de celle-ci.

De même, les travaux d'intérêt collectif effectués par des brigades de « volontaires », par exemple dans le cadre du National Youth Service ont surtout été menés hors de la ville pour ce qui relève du logement. Parfois modestes, mais parfaitement révélateurs de l'esprit du régime, ils ont toujours été salués par la presse. *Nation* rapporte ainsi le 23 juin 1977 que des étudiants techniciens vont construire de nouvelles maisons à Praslin, le 26 août 1982 que 140 garçons et filles du NYS construisent un village pour les jeunes sur l'île de Sainte-Anne, etc. Le volontariat a néanmoins contribué à l'embellissement de la capitale, comme en témoigne une plaque visible sur l'avenue du 5-Juin. Elle rappelle que les arbres qui la bordent ont été plantés par les forces de défenses seychelloises et la police en 2000, lors d'une journée dont le thème était : « Les forces de défense et l'environnement ». Les enfants des écoles et les jeunes effectuant leur service national ont aussi été mis à contribution pour la création et l'entretien d'espaces verts et de loisirs. On trouve ainsi à proximité du centre-ville un parc où ont été installés des équipements de jeu pour les enfants (Fig. 9).

¹⁵ Pour la période 1990-1994, la construction de 2565 logement sociaux avait été prévue (Environmental Management Plan of the Seychelles 1990-2000).



Fig. 9 : Parc près du centre avec équipements de jeux

Difficultés

Tout ce qui est décrit plus haut ne doit pas laisser penser que tout fonctionne parfaitement et que le modèle urbain seychellois est exemplaire dans tous les domaines. Si la bonne volonté des dirigeants est évidente et si la discipline de la population est satisfaisante, supérieure en tout cas à ce qui peut être observé dans maints pays en voie de développement, certaines limites ont été atteintes notamment pour des raisons budgétaires. L'économie seychelloise est en panne depuis quelques années car les revenus engendrés par le tourisme ont tendance à stagner. En conséquence, le gouvernement ne peut plus être aussi prodigue dans sa politique d'aide pour l'accession à la propriété. Cette dernière passe désormais par des prêts bancaires (Colin). Certaines initiatives généreuses ont été des demi-échecs comme, dans le domaine du logement social, la construction d'immeubles d'habitation dont beaucoup demeurent vides ; inadaptés au mode de vie seychellois et contraires à l'art de vie traditionnel, ils sont boudés par ceux qui

pourraient en bénéficier, comme ceux de Roche Caïman (Guébourg, 147).

Des dépenses inconsidérées ont été faites, comme l'installation sur Mahé de trois usines de désalinisation, ce qui est bien excessif (Colin). Un grand projet, remarquable mais très coûteux, a peut-être été réalisé au détriment d'autres aménagements moins spectaculaires mais plus utiles : il s'agit du remblayage destiné à gagner du terrain sur la mer, mentionné plus haut, qui suscite des réserves chez certains observateurs :

En remblayant 250 ha.¹⁶ entre l'aéroport et Victoria, en y implantant des logements et des équipements industriels, sportifs et sociaux autour d'un axe structurant, le gouvernement seychellois et le Président de la République n'ont-ils pas décidé de réaliser la grande (l'unique ?) opération d'aménagement des décennies à venir (Alain, 12) ?

On pourrait aussi signaler que le système de transports, bien organisé pourtant avec pour pivot une gare routière propre et fonctionnelle, connaît ses limites aux heures de pointe (Fig. 10). Contrairement à ce qui se fait dans certains pays d'Afrique et du Moyen-Orient, les chauffeurs ne prennent que le nombre de passagers autorisé, ce qui oblige de nombreux actifs à attendre le bus suivant et entraîne des retards au travail (Desaubin).

¹⁶ D'autres sources donnent 200 hectares.



Fig. 10 : La gare routière

Une capitale d'apparence provinciale, propre et agréable

En dépit des difficultés et des échec mentionnés précédemment, l'impression générale reste bonne. On retiendra finalement que Victoria a su cultiver un style qui lui est propre en tirant parti de ses origines multiples, du site de son implantation et des avatars de son histoire. Les visiteurs sont généralement frappés par son côté provincial (Guébourg, 164). N'est-elle pas après tout la capitale d'un micro-État perdu dans l'océan ? Sa petitesse même contribue à son charme, et l'apparence provinciale est délibérément préservée par les autorités qui cherchent, comme on l'a vu plus haut, à la fondre dans le paysage.

Une autre impression dominante est celle d'une bonne gestion des problèmes urbains et particulièrement de l'hygiène et de la propreté. Certains grands voyageurs ne tarissent pas d'éloges à ce sujet, particulièrement quand ils ont précédemment visité l'Asie¹⁷. Le travail effectué par les services seychellois compétents, comme la Solid Waste

¹⁷ Voir par exemple le témoignage d'un globe-trotter canadien sur son site <http://berclo.net>.

Agency Corporation¹⁸ n'explique pas tout : une politique éducative vigoureuse a été menée auprès des citoyens depuis l'indépendance et elle porte maintenant ses fruits. Cette propreté fait un peu oublier l'étroitesse et le mauvais état de certains trottoirs. Quant à la politique éducative, elle a favorisé l'existence d'un comportement discipliné de la part des habitants et sans doute contribué à la limitation de l'incivisme et de la criminalité, comme le souligne le document qui va suivre.

CONCLUSION

Les divers atouts de Victoria lui ont valu d'être classée en deuxième position après le Cap dans la liste des villes les plus agréables d'Afrique :

Depuis l'an 2000, Victoria — capitale du plus petit pays d'Afrique — est aussi devenue un lieu d'évasion important pour des dizaines des plus grandes stars mondiales du spectacle. Victoria fait naître les images d'un endroit petit, joli, propre, net, calme, loin du cynisme du monde commercial sans merci. Cependant, ironiquement, elle pourrait bien être la ville la plus chère d'Afrique par habitant, le coût élevé étant véhiculé par le flux de célébrités de la jet-set qui y élisent domicile de temps en temps, ce qui revient à dire tout au long de l'année. Comme le Cap en Afrique du Sud, Victoria donne l'impression d'une ville agréable où se rendre pour être à l'écart du monde banal et surpeuplé d'ailleurs. Victoria rappelle à l'esprit l'île tanzanienne paradisiaque de Zanzibar, toute de cocotiers, de ciel bleu, d'arpents de sable blanc, de chaleur tremblante, et avive l'impression que le rythme effréné et l'agitation du 21^e siècle ont été laissés derrière nous. Sauf que Victoria n'est pas totalement Zanzibar. Peut-être à cause de la combinaison d'une faible population et d'une économie basée sur le tourisme. Victoria est la ville en Afrique où le spectacle de mendiants, de jeunes indisciplinés et de miséreux a le moins de chances d'être observé. Mais outre cette sensation d'être à l'écart de tout s'ajoute le pétilllement de la vie tropicale, avec des palmiers au-dessus de nos têtes, du sable gris-blanc à nos pieds et, beauté parmi les beautés, le scintillement vert-bleu turquoise de l'océan Indien. Bien que pourvoyant aux besoins d'une clientèle internationale de nantis

¹⁸ La SWAC est secondée par une entreprise réunionnaise, la Star, qui assure notamment l'exportation hors de l'archipel des déchets qui ne peuvent être traités sur place. En 2003, la Star a acheté 612 poubelles de 240 litres pour commencer à renouveler celles de Mahé. En collaboration avec la SWAC, elle a lancé une opération pilote de collecte sélective des ordures dans le quartier de Roche Caïman (Seychelles Online).

occidentaux, Victoria demeure nettement africaine de par son côté informel, sa simplicité et son sens de la gaieté (Africa Almanac).

Peu de visiteurs pourront contester l'appréciation positive donnée par **Africa Almanac**, mais certains objecteront que Victoria est créole, à l'interface de deux cultures, et donc pas uniquement africaine. On ajoutera que, comme il a été vu plus haut, les identités française et britannique sont encore décelables à des degrés divers. En ce qui concerne les composantes récentes susceptibles de marquer de leur empreinte l'apparence de la capitale, on avancera — en tenant compte de ce qui a été observé précédemment — que cette dernière a plus été marquée par l'action environnementale que par la volonté d'en faire une vitrine du socialisme. Les contraintes géographiques et climatiques ont certes joué un rôle dans la façon dont la ville a été bâtie, mais les apports culturels et les choix humains ont marqué Victoria d'une empreinte beaucoup plus forte et lui ont donné son caractère original, agréable et convivial.

BIBLIOGRAPHIE

- AFRICA ALMANAC, « Africa's 20 best cities », Internet : <http://www.africaalmanac.com/top20townscitys.html>, 5 mars 2003.
- ALAIN, Yvon, Évaluation du projet de réalisation d'un plan d'aménagement du territoire, s.l., photocopié, octobre 1990.
- BARKLY, Fanny Alexandra, *From the Tropics to the North Sea Including Sketches of Colonial Life*, London : Roxburghe, 1899.
- BELCHER, Edward, *Narrative of a Voyage Round the World*, London : Henry Colburn, 1849.
- BENSTRONG, Florence, Maire de Victoria, Victoria : entretien du 9 juillet 2004.
- COLIN, Claude, Adjoint du Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, ambassade de France aux Seychelles, Victoria : entretien du 5 juillet 2004.
- DESAUBIN, Lena M., Directrice de l'Information, Ministère de l'Environnement, Victoria : entretien du 6 juillet 2004.
- DOMINGUE, Gérard, PAYET, Rolph, JIVAN SHAH, Nirmal, « Marine Protected Areas in the republic of Seychelles », Internet : http://www.icran.org/doc/MPA_sey.doc, s.l., 2005.
- EYMERET, Joël, « Population et vie quotidienne aux Seychelles sous le Premier Empire », *Revue française d'Histoire d'outre-mer*, 1^{er} et 2^e trimestres 1984, N^{os} 262-263, p. 5-29.
- FAUVEL, A.A. *Unpublished Documents on the History of the Seychelles Islands anterior to 1810*, Mahé : Government Printing Office, 1909.
- GOVERNMENT OF SEYCHELLES, *Environmental Management Plan of the Seychelles 1990-2000*, Mahé, 1990.
- GUÉBOURG, Jean-Louis, *Les Seychelles*, Paris : Karthala, 2004.

- GUÉRARD, P. J., *Sept années aux Seychelles*, Saint-Valéry : imp. Kober, 1891.
- HART Ron, WIGGINS Paul, *The Seychelles - a Study of House Types & the Housing Situation*, Diploma Dissertation, Canterbury College of Art, School of Architecture, 1980.
- LIONNET, Guy, « Reflets de la vie créole » in *Construire aux Seychelles*, cf. infra.
- MAC GAW, H.J., WEBB, A.W.T., *Inventaire des archives nationales des Seychelles*, Victoria : Les Archives, 1982.
- MINISTÈRE SEYCHELLOIS DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, *Plan indicatif d'aménagement du territoire*, Vol. II, Mahé, s.d.
- MINISTÈRE SEYCHELLOIS DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, MINISTÈRE FRANÇAIS DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT, CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉUNION, *Construire aux Seychelles*, Saint-André : Presses Graphica, 1991.
- MINISTRY OF ENVIRONMENT, SEYCHELLES, « Urban Beautification », Internet : <http://www.pps.gov.sc/enviro/html/urban-beautification.html>, 2003.
- NAGEON DE L'ESTANG, Bégum, Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles, Victoria : entretien du 6 juillet 2004.
- OMMANEY, F.D., *The Shoals of Capricorn*, London : Longmans, Green and Co, 1952.
- SEYCHELLES ONLINE, « Gestion des déchets: STAR commence à installer 612 nouvelles poubelles à Mahé », Internet : <http://www.Seychelles-online.com.sc>, janvier 2003 ; non paginé.
- SYLLA, Abdoulaye, Directeur Adjoint, *Seychelles Nation*, Victoria : entretien du 8 juillet 2004.
- TINGAY, Paul, *Globe Trotter Travel Guide - Seychelles*, London : New Holland, 1995.
- WEBB, A.W.T., *Story of Seychelles*, Mahé : polycopié, 1965.
- WEBB, A.W.T. (ed.), *Historical Miscellanea Concerning Seychelles Collected by Capt. A.W.T. Webb*, Vol. XI, *Seychelles Historical Records*, Seychelles National Archives, s.d.